



CRITERES DE PARTICIPATION

« OSCAR NATIONAL DE LA QUALITE »

11^{ème} édition

I. Catégorisation de participation au Prix « ONQ »

Catégories	Effectifs
Catégorie C / petite entreprise	1 à 20 personnes
Catégorie B / moyenne entreprise	21 à 100 personnes
Catégorie A / grande entreprise	Plus de 100 personnes

II. Niveaux de Compétition et critères

✓ Prix ONQ

Les organisations peuvent concourir selon leur catégorie, pour le prix ONQ, sur un des niveaux avec des critères tirés principalement des normes ISO 9001 et ISO 9004.

Les différents niveaux de prix sont les suivants :

- Niveau 1 : Le prix « Bronze », encore appelé « Engagement à la Qualité » comporte 12 critères. Il s'agit de mesurer le niveau d'engagement de la direction dans la mise en place de la démarche qualité.
- Niveau 2 : Le prix « Argent », encore appelé « Maîtrise de la Qualité » comporte 21 critères et inclut les critères du niveau 1. Il s'agit à ce niveau de voir les entreprises ayant, en plus de l'engagement de la direction, mis en œuvre un plan d'amélioration de leur produit ou service.
- Niveau 3 : le prix « Or », encore appelé « Encouragement à l'Excellence » comporte 28 critères et inclut les critères du niveau 2. Il s'agit de voir les entreprises qui ont mis en place une démarche qualité.
- Niveau 4 : le prix « Diamant », encore appelé « Excellence » comporte 39 critères et inclut le niveau 3. Ce niveau est pour les entreprises qui ont mis en place une démarche qualité assez mature pour pouvoir prétendre à la certification ou déjà certifiée ISO 9001 ou sur tout autre référentiel pertinent.

✓ **Prix Spéciaux**

Indépendamment des niveaux du prix choisis (Bronze, Argent, Or ou Diamant), les entreprises peuvent concourir aux prix spéciaux ci-dessous :

- **Prix HSE**

Les critères d'évaluation sont basés sur la Santé, la Sécurité, le Bien-être au travail ainsi que l'impact environnemental (ISO 45001 et ISO 14001).

- **Prix Engagement sociétal**

Les critères d'évaluation sont basés sur la Transparence, la gouvernance dans l'entreprise et l'Impact social.

III. Périodicité du Prix ONQ

La périodicité du Prix ONQ est de deux ans.

Le passage d'un niveau à l'autre est possible à chaque édition pour toute entreprise. Cependant pour le niveau 4 (prix d'excellence), une entreprise primée ne pourra pas participer aux deux prochaines éditions.

NB : Une entreprise lauréate du Prix d'excellence à l'édition précédente peut concourir à l'édition suivante au niveau des Prix Spéciaux.

IV. Conditions financières de participation

Le Prix ONQ et les Prix Spéciaux sont ouverts à toutes les entreprises régulièrement installées et enregistrées dans le pays conformément à la réglementation en vigueur. Les entreprises sont catégorisées suivant leur taille et leur secteur d'activité (voir catégorisation des entreprises).

Les frais de participation pour chaque prix sont fixés selon la catégorie de l'entreprise, la classification en vigueur au Sénégal, comme suit :

- 800 000 F** : Grande entreprise
- 400 000 F** : Moyenne entreprise
- 200 000 F** : Petite entreprise
- 100 000 F** : Très petite entreprise

Les participants s'acquitteront de ces frais de participation au moment du dépôt de leur dossier de candidature.